

## MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : [secretariat@latombe77.fr](mailto:secretariat@latombe77.fr)



*Edition octobre 2023*

# La Gazette de Notre Village

## Les poilus

Ils avaient le cœur gris,  
Les rêves endormis,  
On les trouvait changés,  
Presque des étrangers  
A leur propre famille,  
A la joie qui pétille.  
Qui aurait pu comprendre  
Qu'ils ne cessaient d'entendre  
Le bruit de la mitraille  
De leurs sombres batailles?  
Ils voyaient leurs amis  
A jamais endormis  
Dans la boue des tranchées,  
Leurs jeunes vies fauchées  
Par cette atroce guerre,  
Ah oui! la der des ders.  
Et eux fourbus, hagards,  
La peur dans le regard,  
Essayant de survivre  
Pour un jour enfin vivre,  
Retrouver leurs enfants  
Et un foyer aimant.  
Ils sont vieux maintenant,

La plupart ont cent ans  
Et ne sont plus nombreux.  
S'ils radotent un peu  
Il ne faut pas en rire,  
Ils ont failli mourir  
Pour que nous soyons libres  
Et pour eux mon cœur vibre.



**Marie-France MELLONE**

## Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Sur le plan communal, l'ensemble de l'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour le PLUIH. Nous avons de nombreux ateliers et réunions. La prochaine étape importante pour notre commune est prévue le 8 décembre 2023. Cela concernera le zonage actuel et futur. Je le rappelle, le PLUIH est important car il définira les différentes zones, les endroits où nous pouvons construire et définira les règles de construction.

Bonne nouvelle, nous avons reçu l'ensemble des subventions pour la vidéo protection. L'état, la région et le département nous ont rapidement versé les sommes dues. Le tout a été fait en moins de 6 mois. Belle performance.

Si vous avez lu le dernier compte rendu du conseil municipal, vous le savez déjà, nous avons pris la décision de participer au carnaval intercommunal prévu le 10 mars 2024. C'est une aventure tout à fait exceptionnelle qui s'offre à nous. D'une part, cela permet de faire connaître notre village dans toute la communauté de communes (elle est vaste, et il y a 42 communes). D'autre part d'un point de vue humain, c'est une expérience enrichissante car elle permet de réunir beaucoup de Tombières et Tombiers autour d'un projet commun. Echanges multigénérationnels assurés ! Si vous voulez prendre part à ce projet n'hésitez pas. Faites-vous connaître auprès de la mairie ou d'un membre du conseil. Nous devons définir le thème, dessiner une ébauche du char, réaliser le char et pour finir faire le défilé. Bien sûr le tout dans la bonne humeur. Nous comptons sur vous !

Le 11 novembre arrive à grand pas. A l'issue de la cérémonie, nous aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié. Moment propice aux échanges. Le rendez-vous est fixé le 11 novembre à 11h sur la place de la mairie. Venez nombreux.

Pour rappel, si pour diverses raisons vous ne pouvez pas vous rendre en mairie aux heures d'ouverture, vous pouvez prendre un rendez-vous en semaine. En effet, Estelle notre secrétaire est disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Hors période scolaire elle est présente les mardis, jeudis et vendredis. D'autre part si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Sylvie ou moi-même, vous pouvez suivre la même démarche.

Prenez soin de vous,

MARC CHAUVIN

## Histoire du village

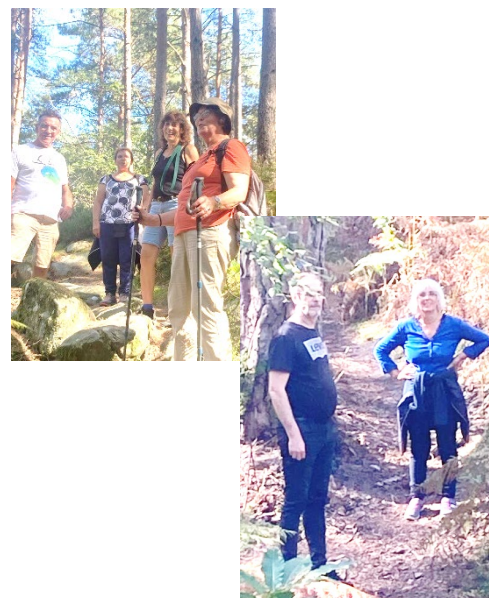
### La Paroisse

Telle était la population de La Tombe au XVIIIe siècle ! elle trouvait une cohésion dans la paroisse à laquelle chacun devait verser sa contribution. Celle-ci était perçue par Nicolas Quinault, fermier des dîmes de cette paroisse. Son fils Laurent lui succéda dans sa charge. Conformément à l'ordonnance de 1629, les curés successifs de La Tombe rédigeaient les registres des baptêmes, mariages et sépultures, qu'ils retournaient tous les ans au siège du baillage à Sens. En parcourant ces feuillets jaunis, on est saisi par le nombre important d'enfants morts en bas âge. Les mères accouchaient à domicile, assistées de la sage-femme Jeanne Cuillard, laquelle s'empressait de baptiser le nouveau-né, s'il paraissait en danger de mort. Autre constat : les gens ignoraient leur date de naissance. Citons pour exemple l'acte de décès de Jeanne Davesne (le 28 janvier 1752) : "âgée d'environ quarante-huit ans". Elle fut inhumée "en présence de son mari Joseph Denis, de ses enfants Joseph, Claude, Denis, qui ont déclaré ne savoir signer". En pareil cas, l'instituteur (ou le clerc paroissial) était requis par le curé pour signer avec lui.

## Vie de la population

- Promenade de septembre

11 km parcourus tout au long de la journée. Pour commencer, une petite visite du château de Fontainebleau et de ses jardins durant la matinée qui a été clôturée par un petit piquenique. La digestion s'est faite avec une nouvelle balade dans la forêt qui longe le château.



- Prochaine promenade

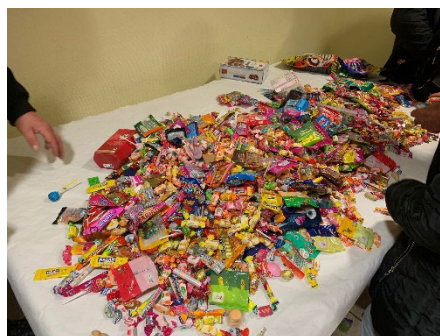
Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 5 novembre à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune et d'une bouteille d'eau.

- Spectacle de Noël

Petits et grands, pensez à réserver votre **10 décembre** après-midi pour notre spectacle de Noël ... Plus d'informations dans notre prochaine gazette !

- **Halloween**

Encore une année bien fructueuse pour nos petits monstres. Notre village a été encore bien généreux. Nous tenons à vous remercier pour votre participation tant que pour vos donations. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, même heure, même endroit !



- **Un boulanger dans notre village**

A compter du 8 novembre prochain, le boulanger de Sergines nous fera le plaisir de se placer chaque mercredi entre 11h30 et 12h30 à côté de l'église.

- **Pass'port**

Les jeunes de la collectivité peuvent encore bénéficier d'une aide de 50€ pour pratiquer un sport dans une structure sportive de notre territoire : Le dispositif Pass'Sport est ouvert jusqu'au 31 décembre 2023 pour les inscriptions prises depuis le 1er juin 2023. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://pass.sports.gouv.fr/>.

- **Nouvelle convention signée**

Le « MAJESTIC » à Montereau est une salle de spectacle ouverte à tous les publics et à toutes les cultures ! Sur un espace total de plus de 2 000 m<sup>2</sup>, le Majestic offre 3 configurations possibles et peut ainsi s'adapter à tous types d'événements ; ballet, opéra, théâtre, conférence, cinéma, récital, concert, salon... accueillant entre 700 et 1 300 places (de 700 places assises à 1 300 places en configuration mixte assis/debout).

Sachez, qu'aujourd'hui, nous avons signé une convention avec le « MAJESTIC » de Montereau. Vous pourrez ainsi obtenir des tarifs réduits (avec un justificatif de domicile) si vous souhaitez réserver votre spectacle.

- **Journée du 11 novembre**

De la capitale aux frontières de l'Empire, de 1914 à 1918, tous les hommes dans la force de l'âge ont été mobilisés dans un conflit si meurtrier qu'il garde encore aujourd'hui le nom de « Grande Guerre ». Cette guerre fut totale : plus de 70 pays ont participé à la guerre et 70 millions de soldats ont été mobilisés, dont 10 millions sont morts.

Depuis un siècle, la France souhaite perpétuer la mémoire de ce conflit et rend hommage, chaque 11 novembre, à ses soldats morts pour la France. Si la date du 11 novembre est aujourd'hui devenue un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

En effet, après des années de guerre, le 11 novembre 1918 au Palais Bourbon, Georges Clémenceau lit les conditions d'armistice, salue l'Alsace et la Lorraine et rend hommage à la Nation. Pourtant, ce « jour de bonheur » ne peut faire oublier aux anciens combattants, revenus à la vie civile, l'expérience tragique de la Première Guerre mondiale et le message dont il est porteur. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Ce sont les anciens combattants qui vont imposer peu à peu le 11 novembre comme fête nationale.

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié « mort au champ d'honneur ». C'est le point de départ d'une célébration de la figure du Soldat inconnu qui sera rendue chaque année, le 11 novembre, à l'échelle nationale.

C'est ensuite la loi du 28 février 2012 qui fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit. Le 11 novembre devient une forme de catalyseur des mémoires des morts au combat, permettant pleinement aux opérations extérieures d'être intégrées à la mémoire collective.

Dans cette perspective, en 2019, le dixième haut lieu de mémoire de France, le monument aux morts pour la France en opérations extérieures situé au sein du parc André-Citroën (Paris XVe), était inauguré le 11 novembre par le Président de la République. Il rend hommage aux militaires « morts pour la France » en opérations extérieures (OPEX) depuis 1963.

- Comme chaque année, nous déposerons une gerbe de fleurs au pied de notre monument aux morts le **11 novembre prochain**. Si vous souhaitez nous accompagner, nous vous donnons rendez-vous à **11h devant la Mairie**. Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.



- **A 12h30** débutera le repas offert aux Tombières et Tombiers âgés de 60 ans et plus qui ont reçu une invitation. Ils pourront danser à leur guise après s'être restaurés.

- **Le beaujolais nouveau**

L'histoire du Beaujolais nouveau débute le 11 mars 1951, avec l'évolution des règlements sur la vente des vins de cette année. En effet l'arrêté paru dans le journal officiel ce jour-là précise que "les producteurs n'étaient autorisés à faire sortir de leurs chais les vins de la récolte 1951 bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée qu'à dater du 15 décembre 1951".

Mais les vigneronns du Beaujolais s'insurgent contre cette publication, ils veulent vendre leur production plus tôt. Ainsi en 1951, l'Union viticole du Beaujolais demande la possibilité de vendre ses vins « en primeur », avant la date du 15 décembre. Demande acceptée le 13 novembre 1951, avec la parution d'une note administrative précisant les conditions « dans lesquelles certains vins à appellation contrôlée peuvent être commercialisés dès maintenant sans attendre le déblocage général du 15 décembre prochain ».

Bien joué les Beaujolais, le "Beaujolais Nouveau" était né.

C'est depuis 1985 que la cuvée arrive tous les troisièmes jeudis du mois de novembre, à 00h00, la fête du Beaujolais nouveau prend plus d'ampleur chaque année depuis cette date.

- Nous vous convions **vendredi 17 novembre à 19h au préau**, pour déguster (avec modération) la nouvelle cuvée accompagnée de fromages et de charcuteries.



## Sirmotom

Les travaux de modernisation de la déchetterie de Montereau ont débuté. L'objectif est d'améliorer la capacité d'accueil des usagers mais également la gestion des déchets ménagers en matière de sécurité et de protection de l'environnement. D'une superficie de près de 7 000 m<sup>2</sup> contre 4000 m<sup>2</sup> actuellement, la future déchetterie sera implantée en partie sur l'ancien terrain de la société ARDECA en complément du site existant. Parmi les nouveautés de cette déchetterie nouvelle génération : une zone dédiée au réemploi des objets déposés et l'utilisation de compacteurs pour augmenter la capacité de stockage des bennes et ainsi limiter les transports routiers.

Durant les travaux prévus ces 14 prochains mois, la déchetterie est délocalisée au 15 rue de la Grande Haie, toujours dans la zone industrielle de Montereau.

D'autre part, la simplification du geste de tri du citoyen a permis d'augmenter les tonnages des collectes des emballages et des papiers de 15.6 % après sept mois d'application. Ce résultat est encourageant.

## Vie dans la communauté de communes

- **Commission « bien vivre en Bassée-Montois »**

Depuis la fin du mois d'août, nous avons effectué plusieurs réunions avec les membres de la commission « bien vivre en Bassée-Montois ». Nous sommes en train d'élaborer 2 gros projets :

- Le premier concerne LA LECTURE. Le département a fait un diagnostic sur la lecture publique. Il s'avère que les habitants du territoire de la Bassée-Montois n'ont quasiment aucune bibliothèque à proximité de chez eux et d'un autre côté, la plupart des bibliothèques existantes sont souvent désertes.

Après diverses concertations, notre manifestation se réalisera le **25 novembre** prochain à la salle des fêtes de Montigny-Lencoup. Le thème sera « un mot, une phrase, un livre ». Au programme, représentation d'une pièce de théâtre, jeux de mots, calligraphie, lecture de contes, concours de scrabble, dictée ...

- Le deuxième projet est le déroulement d'un carnaval proposé à toutes les communes de la CCBM qui se déroulera le **10 mars 2024**.

Sachez que nous avons inscrit notre village pour la construction et le défilé d'un char pour cette occasion. Diverses idées naviguent déjà, mais nous comptons sur un bon nombre d'entre vous pour nous accompagner dans ce projet. Vos idées et votre savoir-faire sont les bienvenus.

- **Vente de sapins**

Comme l'an dernier les petits loups du RPI effectuent une vente de sapins. Si vous souhaitez effectuer une commande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

- **Concours de citrouille**

Le musée de la vie d'autrefois organise un concours de citrouille le **1<sup>er</sup> novembre** prochain à partir de 10h. Vous pourrez écouter une lecture de contes qui font peur de 14h à 16h. Les résultats du concours seront donnés à 16h30 accompagnés d'un goûter effrayant offert à tous les participants.

- **La parentalité en mouvement**

L'association trait d'union de la Bassée-Montois a prévu tout un programme pour réunir parents et enfants :

- **Samedi 4 novembre** (Gratuit), Salle du Filoir 6 Place des Jeux, Donnemarie-Dontilly à 15h30 Yoga parents enfants Animée par Audrey « Yoga kids » - inscription obligatoire. A 17h Sophrologie Animée par Patrizia inscription obligatoire.
- **Samedi 11 novembre** -à 14h30 au cinéma Le Renaissance, 16 rue de l'église, 77480 Bray-sur-Seine (Gratuit) - Ciné-débat Sujet : Le deuil ; Projection du Film d'animation Pixar « Coco » - Débat animé par Marianne.
- **Mercredi 15 novembre** la salle Jéhol 1 bis Rue des Augères, Donnemarie-Dontilly (Gratuit) à 14h Conférence équilibre alimentaire Animée par Madame VITTE-OUDELIN diététicienne nutritionniste ; à 15h30 Atelier culinaire « Goûtons ensemble » inscription obligatoire, places limitées.
- **Samedi 18 novembre** Au cinéma Le Renaissance, 16 rue de l'église, 77480 Bray-sur-Seine à 14h30 (Gratuit) - Ciné-débat Sujet : La séparation -Projection du Film « Les Papa du dimanche » - Débat animé par Marianne.

- **ARTisanat et passions**

La ville d'Hermé organise des ateliers artistiques dans sa salle polyvalente le **4 novembre** prochain de 10h à 18h (entrée libre). Créations de bijoux ou d'ours en peluche, atelier de céramique, objets en bois, ...

- **Bal des niflettes**

La ville de Jutigny organise une soirée dansante dans sa salle des fêtes le **4 novembre** prochain à partir de 19h. au menu : amuse-bouche, choucroute, brie, glace vanille et bien sûr niflettes. Tarif : 25€/adulte, et 10€/enfant. Gratuit pour les moins de 3 ans. Renseignements au 06.88.95.27.02.

- **Chatenay O'métal**

Un concert métal se déroulera le **4 novembre** dans la salle des fêtes Marcel Lepême, ouverture des portes à 19h. Restauration et buvette sur place, entrée 5€.



- **Bébés lecteurs**

Différentes lectures pour les enfants de 0 à 3 ans à la bibliothèque d'Everly les lundis 6 novembre et **4 décembre** de 10h à 11h.

- **Réunion publique d'information sureté nucléaire à Nogent-sur-Seine**

En préparation de l'exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile, une réunion publique d'information se tiendra le **lundi 6 novembre** à 18h en salle Agora Michel Baroin à Nogent-sur-Seine. Pendant cette dernière, vous pourrez vous informer sur les gestes à adopter en cas d'accident nucléaire. L'exercice aura lieu les **23 et 24 novembre** prochains. Il ne prévoit pas la participation réelle de la population et n'entraînera aucune perturbation de la circulation. Aucune action ne sera attendue de votre part. Retrouvez les consignes à suivre et les réflexes à adopter sur : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr)

- **Don du sang**

Si vous souhaitez faire don de votre sang, nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes de Donnemarie-Dontilly le **7 novembre** entre 15h et 19h30.

- **Bourse aux jouets**

Vous pourrez retrouver une bourse aux jouets dans la salle des fêtes Marcel Lepême de Châtenay-Sur-Seine le **12 novembre** de 9h à 17h. 2€ la table pour les chatenaisiens et 3€ pour les extérieurs.

- **Atelier d'écriture**

Venez jouer avec les mots à la bibliothèque municipale d'Everly le lundi **13 novembre** de 14h30 à 17h30.

- **Forum de l'emploi**

Rendez-vous **jeudi 16 novembre** de 9h à 17h au gymnase de Donnemarie-Dontilly pour un forum de l'emploi et de la formation pour tous.

- **Magie de salon et grande illusion**

Un repas animé par un magicien professionnel est organisé par le comité des fêtes et la mairie de Savin le **18 novembre** à 19h. Réservation avant le 6 novembre. 25€/adulte et 15€ par enfant.

- **Loto**

Le club de football de Bray-Sur-Seine le **25 novembre** à 20h30. Ouverture des portes à 18h30. Réservation au 06.88.30.34.00.

- **Café-causette**

Venez parler de vos livres préférés le **mardi 27 novembre** à 14h30 dans la bibliothèque municipale d'Everly.

- **Shooting photo // marché de Noël**

Cécile Hauteceur vous propose un shooting photo (seul, à deux ou en famille) dans un décor de Noël le 26 novembre prochain au marché de Noël de Jutigny (rue de l'église) en présence du père-Noël le **26 novembre** de 11h à 18h. pensez à réserver votre créneau horaire au 06.43.25.17.56. Tarif : 20€ la séance de 15 minutes.

## Informations diverses

- **Thé dansant**

La mairie des Ormes-Sur Voulzy organise un thé dansant le **12 novembre** prochain de 14h à 18h. 12€ l'entrée.

- **Soirée beaujolais nouveau**

Vous pourrez vous retrouver au bar restaurant « chez grand-mère » des Ormes-Sur-Voulzy le **jeudi 16 novembre** à partir de 19h pour y déguster des assiettes de charcuterie et de fromage (pour 17€) ou encore de la joue de bœuf façon grand-mère (pour 20€) avec dégustation de beaujolais. Réservation au 01.60.52.63.32.

- **La saison des champignons**

Le monde des champignons est passionnant. Chaque année, des milliers et des milliers de champignons sont ramassés dans nos forêts. Les mois d'octobre et de novembre sont idéaux pour la croissance des champignons dans nos forêts. C'est la saison idéale pour les champignons, car elle réunit les conditions climatiques qui leur sont le plus favorables, à savoir une humidité élevée (grâce aux pluies abondantes de la saison) et des températures douces.

Les champignons comestibles qui prolifèrent en automne : cèpes, girolles, chanterelles, trompette de la mort, pied de mouton, chanterelle en tube, pleurotes et lactaires.

UTILISEZ UN POCHON POUR CHAQUE ESPECE ET EN CAS DE DOUTE RENDEZ-VOUS EN PHARMACIE POUR LES FAIRE CONTROLER !

\*\*\*\*\*

- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires de la déchetterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
  - Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30-12h30/ 13h30-19h, le vendredi : 13h30-19h, le dimanche : 8h30-13h30
  - Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h30/ 13h30-18h, le mardi : 8h30-12h30/ 13h30-18h, le vendredi : 13h30-18h, le dimanche : 9h-12h
- Numéros d'urgence :
  - ✓ Police : 17 ou 112
  - ✓ Pompiers : 18 ou 112
  - ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
  - ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
  - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
  - ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
  - ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
  - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
    - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
    - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
  - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
  - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
  - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
  - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la\_tombe\_77

PanneauPocket



*Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! [secretariat@latombe77.fr](mailto:secretariat@latombe77.fr)*

**LE PROVERBE DE FRANCINE**

**La nature ne fait rien en vain**

**Aristote**